

qui mènent une vie de pacha, dans notre pays, ne se recrutent pas dans ses rangs.

Nous serions bien aise que certains journaux protestants nous donnassent le bilan des œuvres de charité de leurs ministres, quand ces derniers ont pourvu convenablement à leur progéniture. Cependant, quelle différence entre le salaire des prêtres catholiques et des ministres protestants !

Les chiffres que nous venons de donner, réfutent victorieusement les criaileries du journal fanatique, qui se mêle au reste de ce qui ne le regarde pas ; et sont aussi de nature à faire mieux comprendre aux catholiques, toute la reconnaissance qu'ils doivent à leur clergé.

Que l'on agite cette question tant que l'on voudra ! Le résultat inévitable sera toujours la démonstration de ce fait-ci : le clergé de tous les diocèses ne reçoit qu'une bien faible rémunération pour les services inappréciables qu'il rend.

—o—

Notice biographique de l'abbé Sigogne.

—

Nous croyons intéresser et édifier nos lecteurs, en leur donnant une courte notice de l'abbé Sigogne que doivent connaître, de nom seulement, la plupart de ceux qui n'ont pas lu le remarquable ouvrage de M. l'abbé Casgrain : "Un pèlerinage au pays d'Évangéline." (1)

L'abbé Sigogne appartenait au diocèse de Tours, et faillit, avant de mettre le pied en Acadie, payer de sa vie le refus de prêter serment à la constitution civile du clergé. Il était déjà sur l'échafaud, le couperet sur la tête, quand le bourreau reçut l'ordre de le laisser aller en liberté. On dit qu'il dut d'échapper à la guillotine, à l'influence de son père, révolutionnaire et maire de Lyon, à cette époque. Après cet incident, l'abbé Sigogne se tint assez long-

(1) Ce travail auquel nous empruntons presque tous les détails qui suivent, à ce l'honneur, comme on se le rappelle sans doute, d'être couronné par l'Académie Française.

temps caché en France avant de passer en Angleterre, où il était depuis deux ans lorsque Mgr de la Roche, évêque de Saint-Paul de Léon, lui fit l'offre de se consacrer aux missions de l'Acadie. Il accepta avec l'empressement d'un apôtre l'invitation qui lui était faite, et le 4 juillet 1799 il arrivait au Cap de Sable.

Nous pouvons dire sans exagération que l'abbé Sigogne a été pour la Acadie, non seulement un missionnaire zélé, mais un homme vraiment providentiel. Car il ne fallait rien moins qu'un homme d'une aussi grande vertu et d'une semblable énergie, pour réveiller chez ce peuple la lumière de la foi qui avait brillé d'un si vif éclat jusqu'à la tourmente de 1755.

Son extérieur ne laissait guère soupçonner sa force morale et physique. Il était de taille ordinaire, fort maigre, et semblait même timide ; mais, en revanche, ses yeux étaient comme des tisons ardents.

L'abbé Sigogne fixa sa résidence à Sainte-Marie, la plus importante des deux missions qu'il desservait. Il comprit, dès le début, qu'il fallait à ces brebis sans pasteur depuis longtemps, une règle sévère. Au reste, s'il était pour les autres d'un rigorisme un peu outré, il l'était davantage pour lui-même. Seul dans le misérable réduit qui portait le nom de presbytère, il y vivait en anachorète. Les loisirs que lui laissait l'exercice du ministère, étaient consacrés à la prière, à l'étude et aux travaux manuels.

On conçoit facilement l'impression que devait produire un homme d'une pareille trempe de caractère, sur un peuple pour qui ce spectacle était tout nouveau. Quand ils le voyaient monter à l'autel, administrer les sacrements, et se livrer à de longues oraisons avec un recueillement vraiment angélique, ils restaient stupéfaits d'admiration. S'il montait en chaire, son éloquence passionnée les captivait et les subjuguait. Il les faisait tour à tour trembler d'effroi à la pensée des jugements de Dieu, ou pleurer d'attendrissement en leur faisant le tableau